

Communiqué de Stéphane Blanchet maire de Sevrans - 12/05/2020

La crise sanitaire que nous connaissons ne doit pas se poursuivre en crise sociale. Pour notre ville, la solidarité qui s'est exprimée largement depuis le début du confinement doit continuer et nous oblige à faire des choix budgétaires importants.

Avec la fermeture des écoles et de leurs cantines, de nombreuses familles ont dû faire manger leurs enfants à domicile le midi, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses des frais alimentaires. Pour les familles les plus fragiles, cette hausse est difficilement supportable.

Après consultation du bureau municipal et de la commission finances, santé et solidarité, j'ai décidé la création d'une aide exceptionnelle de 60 euros par enfant mangeant régulièrement à la cantine (en moyenne deux fois par semaine) depuis le 1^{er} janvier 2020 et dont la famille a un quotient familial compris entre la tranche 1 et la tranche 7 incluse. Il est nécessaire d'accompagner ces familles face à cette situation sans précédent. Cela concerne 1419 familles et 2123 enfants.

Les familles concernées recevront un courrier d'information dans les prochains jours.

Restons unis et solidaires !

Stéphane Blanchet

Maire de Sevrans

Publié le 12 mai 2020